

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 1^{ER} MAI 2023 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence: Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} mai 2023 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

Urbanisme

4. Dépôt du compte rendu de la séance du CCU
5. Demande de dérogation mineure – 1002 chemin Valley
6. Comité - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - nomination d'un membre

Administration

7. Correspondances
8. Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle
9. Rapport du maire - faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
10. Renouvellement du contrat 9-1-1 avec la Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)
11. Offres de service – Entretien paysager 2023
12. Offres de service - Lavage de vitre
13. Demande d'appui – Marché Champêtre de Melbourne - dans le cadre des appels de projets au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
14. Dons & publicités (École secondaire du Tournesol, Table des aînés – calendrier, Marché Champêtre (journée petits entrepreneurs), The Record)

Voirie

15. Offre de service – resurfacement – chemin Doyle
16. Résolution d'embauche – journalier saisonnier en voirie et aux parcs
17. Remboursement des frais de cellulaire – employé saisonnier en voirie et aux parcs

Hygiène du milieu

18. Offre de service - Vérification de la précision des débitmètres
19. Compostage domestique – achat de bac afin de se qualifier aux exigences du MELCCFP pour continuer à recevoir des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Factures

20. Factures/Bills

Varia

21. Compte rendu du Forum public consultatif dans le cadre de la démarche de révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2023-05-01, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2023-05-01, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 3 avril 2023;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen, d'adopter le procès-verbal du 3 avril 2023.

Période de questions : 2023-05-01, 3 Madame Lauriane Yargeau et Monsieur Adam Péloquin Gilbert étaient présent pour entendre les résultats de la décision du conseil concernant la demande de dérogation mineure pour le 1002 chemin Valley et pour apporter des précisions au besoin.

Compte-rendu de la séance du CCU : 2023-05-01, 4 Le Conseil prend connaissance du compte-rendu de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), tenue le 19 avril 2023, déposé par la directrice générale.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le compte-rendu et les recommandations du CCU, suite à la séance tenue le 19 avril 2023; que le compte-rendu soit déposé aux archives de la Municipalité.

Dérogation mineure – concernant le lot 3 511 279 situé au 1002 chemin Valley : 2023-05-01, 5 **Attendu qu'**une demande de dérogation mineure a été déposée le 5 avril 2023 par les propriétaires;

Attendu que la demande consiste à autoriser la construction d'une unité d'habitation accessoire en marge latérale plutôt qu'en marge arrière et d'avoir une superficie de 80 mètres carrés au lieu de 58 mètres carrés règlementaires, soit 50 % de la superficie de la résidence principale requise par le Règlement no. 2022-08 à l'article 4.77;

Attendu que l'unité d'habitation accessoire ne peut pas être construite en cour arrière, car la zone agricole passe à moins de 10 m de la résidence actuelle et il n'est pas permis de construire dans cette zone;

Attendu que le 50 % maximum ne peut pas être respecté, car il est insuffisant pour l'aménagement d'une habitation qui serait accessible éventuellement pour une personne à mobilité réduite;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme fait une recommandation favorable au conseil municipal;

Attendu qu'aucun citoyen ne s'est opposé à la demande de dérogation mineure;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la demande de dérogation mineure pour le 1002, chemin Valley pour la construction d'une unité d'habitation accessoire en marge latérale plutôt qu'en marge arrière et de 22 m² à la norme, pour la superficie d'une unité d'habitation accessoire.

Comité CCU : 2023-05-01, 6 **Attendu que** la représentante « citoyenne » au comité consultatif d'urbanisme, Madame Diane Eastman, a déposé une lettre de démission le 19 avril 2023;

Attendu que le comité est composé au minimum d'un (1) membre du conseil et de deux (2) résidents de la municipalité nommés par résolution;

Attendu qu'un nouveau membre « citoyen » pourrait être nommé pour remplacer Madame Eastman sur le comité consultatif d'urbanisme, mais ce n'est pas obligatoire;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité des conseillers de désigner la citoyenne, Manon Morin, comme membre au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Correspondances : 2023-05-01 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 4 avril au 1^{er} mai 2023, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle : 2023-05-01 La directrice générale et greffière-trésorière procède au dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle tel qu'exigé à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec.

Rapport du maire – faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe : 2023-05-01 Le rapport du maire a été déposé et sera distribué gratuitement à chacune des adresses civiques sur le territoire de la municipalité (art. 176.2.2 C.M.).

Renouvellement du contrat 9-1-1 avec la Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) : 2023-05-01, 7 **Considérant que** le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance du contrat de service « Gestion des appels 9-1-1 » proposé par la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) pour le service 9-1-1 pour un terme de cinq (5) ans;

Considérant que le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le contrat de service « Gestion des appels 9-1-1 » proposé par CAUCA;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen, et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la signature du contrat de service « Gestion des appels 9-1-1 » avec CAUCA;

Que le maire, Monsieur James Johnston, et la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Cindy Jones, soient autorisés à signer le contrat de service « Gestion des appels 9-1-1, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Offre de service – Entretien paysager 2023 : 2023-05-01, 8 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la compagnie JardinPro (7 815 \$ plus taxes) relativement à l'entretien saisonnier des aménagements, l'ouverture en début de saison, la plantation d'annuelles, le désherbage et la taille d'arbustes et la fermeture en fin de saison, tel que décrit dans l'offre de services en date du 27 avril 2023.

Offre de service – lavage de vitre : 2023-05-01, 9 Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Entretien Ménager Steeve Faucher*, et ce, selon les termes de l'offre en date du 27 avril 2023 relative au lavage des vitres intérieures et extérieures de la bâtisse et au lavage sous pression de l'entrée principale.

Demande d'appui – Marché Champêtre de Melbourne – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2023-05-01, 10 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour plusieurs projets prévus en 2023, afin d'assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Marché Champêtre de Melbourne à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour plusieurs projets prévus en 2023, afin d'assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement.

Don et publicités : 2023-05-01, 11 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

École secondaire du Tournesol	100 \$
Table des aînés – calendrier 2023	135 \$
Marché Champêtre (petits ent.)	150 \$
The Record	125 \$ (plus taxes)

Offre de service – resurfaçage – chemin Doyle : 2023-05-01, 12 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Pavage Drummond (42 630 \$ avant taxes) relative au resurfaçage du chemin Doyle, tel que décrit dans l'offre de services en date du 19 avril 2023.

Résolution d'embauche – journalier saisonnier en voirie et aux parcs : 2023-05-01, 13 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne doit combler un poste de journalier en voirie et aux parcs pour l'année 2023;

Considérant qu'il s'agit d'un poste saisonnier;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Sean Boersen et résolu à l'unanimité d'embaucher comme journalier en voirie et aux parcs Monsieur Mikel Mayette; de fixer un taux horaire à 20 \$/heure travaillée pour cette embauche; de confirmer le début de l'emploi pour le 1^{er} mai 2023.

Remboursement des frais cellulaire – employé saisonnier en voirie et aux parcs : 2023-05-01, 14 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité de rembourser un montant de 25 \$ par mois travaillé, à

l'employé saisonnier en voirie et aux parcs, pour utilisation de son cellulaire personnel.

Offre de service – vérification de la précision des débitmètres : 2023-05-01, 15 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Les compteurs Lecomte Ltée.* (1 073,28\$ avant taxes) relative à la vérification de précision des débitmètres sur la route 243 et à la halte routière, conformément aux exigences du MAMH, tel que décrit dans l'offre de services en date du 3 avril 2023.

Compostage domestique – achat de bac afin de se qualifier aux exigences du MELCCFP pour continuer à recevoir des redevances pour l'élimination des matières résiduelles : 2023-05-01, Après discussion, ce point sera reporté lors d'une prochaine séance de ce conseil.

Factures : 2023-05-01, 16 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 166 098,67 \$) et des chèques émis (montant : 10 514,81 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Varia – Forum public consultatif dans le cadre de la démarche de révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA): 2023-05-01 Le conseiller Douglas Morrison a donné un compte rendu du forum public consultatif dans le cadre de la démarche de révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) tenue à Saint-François-Xavier-de-Brompton le 1^{er} mai de 13 h à 16 h 30.

Levée de la séance : 2023-05-01, 17 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 21 h. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 5 juin 2023.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 2^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois.

James Johnston, Maire

Province de Québec
Municipalité du Canton de Melbourne
Canada

2023-05-08
19 h

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 8 MAI 2023 À 19 H, À

L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Adoption de l'ordre du jour : 2023-05-08, 1 Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Règlement 2022-04 – Résolution de concordance et de courte échéance relative à un emprunt par billets au montant de 508 500 \$ qui sera réalisé le 15 mai 2023
4. Règlement 2022-04 – Résolution d'adjudication d'emprunt
5. Règlement 2022-04 – Approbation du tableau combiné
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 508 500 \$ qui sera réalisé le 15 mai 2023 : 2023-05-08, 2 **Attendu que**, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en égard à chacun d'eux, la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite emprunter par billets pour un montant total de 508 500 \$ qui sera réalisé le 15 mai 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2022-04	428 365 \$
2022-04	80 135 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Attendu que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2022-04, la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 15 mai 2023;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 15 mai et le 15 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire, James Johnston et la directrice générale et greffière-trésorière, Cindy Jones;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	41 100 \$	
2025.	42 900 \$	
2026.	45 000 \$	
2027.	47 000 \$	
2028.	49 300 \$	(à payer en 2028)
2028.	283 200 \$	(à renouveler)

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2022-04 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 15 mai 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Résolution d'adjudication d'emprunt : 2023-05-08, 3 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 15 mai 2023, au montant de 508 500 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

41 100 \$	4,56000 %	2024
42 900 \$	4,56000 %	2025
45 000 \$	4,56000 %	2026
47 000 \$	4,56000 %	2027
332 500 \$	4,56000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,56000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

41 100 \$	4,90000 %	2024
42 900 \$	4,50000 %	2025
45 000 \$	4,30000 %	2026
47 000 \$	4,30000 %	2027
332 500 \$	4,25000 %	2028

Prix : 98,75000

Coût réel : 4,61950 %

3 - CD DU VAL-SAINT-FRANCOIS

41 100 \$	4,69000 %	2024
42 900 \$	4,69000 %	2025
45 000 \$	4,69000 %	2026
47 000 \$	4,69000 %	2027
332 500 \$	4,69000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,69000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Sean Boersen et résolu unanimement :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici, au long reproduit;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 15 mai 2023 au montant de 508 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2022-04. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Résolution d'approbation du tableau combiné et attestation : 2023-05-08, 4 **Attendu** la présentation du tableau combiné en date du 24 avril 2023 produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver le tableau combiné présenté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dont la date d'émission est prévue pour le 15 mai 2023, au montant de 508 500 \$.

Période de questions : 2023-05-08 aucune question

Levée de la séance : 2023-05-08, 5 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et résolu que la séance soit levée à 19 h 15.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 9e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois.

James Johnston
Maire